

Note d'orientation budgétaire — structure et gestion de la dette

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 23/09/2026

Projet remis pour le conseil municipal du 12 février 2027 · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **La note est un projet : elle n'existe qu'une fois présentée par le maire et débattue par le conseil municipal. Chaque chiffre porte le contrat, le compte ou la délibération dont il est tiré, avec sa date.**

Ce que le texte demande, et où la note y répond

Ce que l'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales impose	Où c'est traité dans la note	État
Un rapport sur les orientations budgétaires	Parties 1 et 2 — recettes, dépenses de fonctionnement, programme d'investissement	Rédigé
Les engagements pluriannuels envisagés	Partie 3 — les trois autorisations de programme en cours et leurs crédits de paiement	Rédigée — page ajoutée cette année

Ce que l'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales impose	Où c'est traité dans la note	État
La structure et la gestion de la dette	Partie 4 — les 9 contrats, la répartition fixe/révisable, l'échéancier, les quatre ratios, le contrat n° 4	Rédigée
Présentation dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget	Conseil du 12 février ; budget voté le 26 mars	Dans la fenêtre — 42 jours

La page « engagements pluriannuels » est la nouveauté de cette édition. Elle reprend **les trois autorisations de programme en cours — 2,86 M€ — et les crédits de paiement inscrits sur 2027 — 1,12 M€**, exercice par exercice jusqu'en 2030. **Le texte la demande ; elle n'y figurait pas les deux années précédentes. Le service la garde ou la retire ; dans les deux cas, la note est complète le jour où elle est relue.**

Partie 4 — la structure de la dette, en une page

Élément	Valeur au 01/01/2027	Source citée dans la note
Encours total	4,20 M€ sur 9 contrats	Tableaux d'amortissement des contrats n° 1 à 9
Répartition par type de taux	7 contrats à taux fixe pour 3,15 M€ — 75 % ; 2 contrats à taux révisable pour 1,05 M€ — 25 %	Contrats n° 4 et n° 9
Annuité 2027	512 000 €, dont 414 000 € de capital et 98 000 € d'intérêts	Échéanciers contractuels
Taux moyen pondéré	2,10 %	Calcul reproductible, détail contrat par contrat

Élément	Valeur au 01/01/2027	Source citée dans la note
Capacité de désendettement	5,3 ans	Encours ÷ épargne brute 2026 du compte administratif
Extinction de la dette	Dernière échéance en 2081 ; 78 % de l'encours éteint en 2036	Profil d'extinction consolidé des 9 contrats
Emprunts nouveaux mobilisés depuis 2024	0	Comptes administratifs 2024, 2025 et exécution 2026

Les quatre graphiques montés pour la séance

Graphique	Ce qu'il montre	Ce qu'il permet de dire en séance
Profil d'extinction de la dette, 2027-2081	Le capital restant dû année par année, contrat par contrat	Quand la commune retrouve des marges de mobilisation
Part du capital et des intérêts dans l'annuité	La décomposition des 512 000 €	Que 81 % de l'annuité est du désendettement, pas du coût
Série des quatre ratios sur trois exercices	L'évolution et le seuil délibéré	Que l'amélioration vient de l'amortissement, et que l'épargne appelle une vigilance
Poids de l'annuité dans les recettes réelles de fonctionnement	4,4 % → 4,3 % → 4,2 %	La marge disponible pour un projet nouveau

Les trois options sur le contrat n° 4 — chiffrées, à arbitrer

Option	Ce qu'elle coûte	Ce qu'elle évite	Effet sur le profil	Décision

A — laisser la phase se dénouer	0 € de frais	Rien	+9 800 € en 2027, +14 700 € en 2028, 39 200 € au total	_____
B — demander une refixation de taux au prêteur avant le 30 juin	Frais de refixation à chiffrer par le prêteur — le contrat n'en fixe pas le montant	Tout ou partie des 39 200 €, selon le taux obtenu	Inchangé	_____
C — remboursement anticipé partiel de 400 000 € au 1^{er} juillet	Indemnité actuarielle de l'article 9 du contrat — décompte demandé au prêteur	46 800 € d'intérêts sur les années restantes	Le contrat s'éteint en 2028 au lieu de 2030	_____

Ce qui manque pour trancher, et le protocole exact pour l'obtenir.

L'indemnité de remboursement anticipé n'est écrite nulle part : l'article 9 du contrat n° 4 la définit comme actuarielle, sans plafond chiffré, et son montant dépend du taux de remplacement au jour de la demande. La demande de décompte est rédigée — numéro de contrat, article visé, date de valeur souhaitée, et les trois montants alternatifs à chiffrer : remboursement total, remboursement partiel de 400 000 €, refixation de taux. Signée aujourd'hui, elle revient sous 48 heures, et les trois options se rejouent avec le chiffre réel. Une décision d'emprunt relève de la délégation que le conseil municipal donne au maire au titre de l'article L. 2122-22, 3°, du code général des collectivités territoriales, dans les limites qu'il a fixées.

À arrêter avant la séance

Note d'orientation budgétaire arrêtée par la responsable des finances le : _____

Page « engagements pluriannuels » conservée ou retirée : _____

Option retenue sur le contrat n° 4, après réception du décompte du prêteur : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.